



**COTTON
MADE IN
AFRICA**



Procédure d'appel de CmiA

Introduction

1. Selon le manuel d'assurance qualité de CmiA (adopté en 2022), les décisions relatives à la délivrance d'un certificat de vente CmiA pour une unité de gestion sont prises par le·la responsable de la vérification de CmiA. Les décisions en matière de délivrance de licence sont fondées sur les résultats de l'auto-évaluation et de la vérification externe. Les unités de gestion (terme spécifique à CmiA) peuvent faire appel d'une décision de délivrance de licence en présentant une demande écrite, accompagnée d'une preuve objective, dans les 15 jours ouvrables suivant l'avis d'annulation ou de refus de délivrance d'un certificat de CmiA.
2. La partie requérante (c'est-à-dire l'unité de gestion) doit soumettre un [formulaire de soumission d'appel](#) dûment rempli, tel qu'il se trouve sur le site Web de CmiA. Tous les appels doivent comprendre :
 - a) une justification claire pour chaque non-conformité faisant l'objet d'un appel ; et
 - b) des preuves détaillées pour chaque non-conformité faisant l'objet d'un appel.
3. Les appels sont examinés puis une décision est prise par des membres choisis du comité d'appel de CmiA, qui est composé de la haute direction d'AbTF, de vérificateur·rice·s indépendant·e·s tier·ce·s et d'autres expert·e·s considéré·e·s comme nécessaires et utiles. Pour de plus amples renseignements sur le comité d'appel, veuillez consulter les [directives du comité d'appel de CmiA](#).
4. Les décisions relatives aux appels sont fondées sur un examen détaillé des éléments de preuve tangible fournis (à travers la mission de vérification et le formulaire de soumission d'appel). Il faut pour cela respecter la lettre et l'esprit des critères et des indicateurs du document « principes, critères et indicateurs » (qui fait partie de la norme de CmiA) dans sa version valide au moment de l'appel.
5. Une décision peut avoir les résultats suivants :
 - a) *Décision initiale annulée* : la décision faisant l'objet d'un appel ou d'un examen sera modifiée par le·la responsable de la vérification de CmiA. L'effet de cette décision modifiée est expliqué à la partie requérante en même temps que la communication de la décision.
 - b) *Décision initiale confirmée* : la décision faisant l'objet d'un appel ou d'un examen est confirmée et ne sera pas modifiée. La partie requérante sera informée par écrit de la décision avec une justification de cette décision.



Procédure d'appel

ÉTAPE DU PROCESSUS	RESPONSABLES	ACTIONS REQUISES
1. Appel soumis	Partie requérante (unité de gestion)	1a. L'unité de gestion remplit l'appel en utilisant le formulaire de soumission d'appels disponible sur le site Web de CmiA en français et en anglais. 1b. L'unité de gestion envoie un e-mail à complaints@abt-foundation.org avec les pièces justificatives. Les appels doivent être soumis dans les 15 jours ouvrables suivant la prise de connaissance par l'unité de gestion de la décision concernant la licence.
2. Appel reçu et vérification de l'admissibilité	Responsable de la vérification de CmiA	2a. AbTF confirme à la partie requérante que l'appel a bien été reçu. 2b. AbTF évalue l'admissibilité de l'appel, à savoir si : * il a été soumis par une unité de gestion ; * le bon modèle a été utilisé ; * il a été soumis dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la décision de licence par l'unité de gestion ; * le formulaire de demande d'appel a été rempli de façon correcte ; et * des pièces justificatives ont été fournies pour chaque évaluation des indicateurs d'appel effectuée par les vérificateur·rice·s. 2c. Si l'appel n'est pas admissible, l'unité de gestion en est informée et peut soumettre l'appel une nouvelle fois dans un délai de cinq jours ouvrables. 2d. Au besoin, les appels admissibles seront traduits en anglais (en coordination avec le-la responsable de la vérification de CmiA).
3. Appel traité	Comité d'appel de CmiA	3a. AbTF nomme au moins trois membres choisis au sein du comité d'appel pour se joindre au groupe de travail sur l'appel en question afin de l'examiner et de prendre une décision. Les membres du groupe de travail sur l'appel sont choisis en fonction des connaissances locales et de leur disponibilité. AbTF garantit que les membres sélectionnés ne sont pas en situation de conflit d'intérêts direct. 3b. Le groupe de travail sur l'appel confirme sa disponibilité et reçoit un dossier complet de demande d'appel d'AbTF comprenant notamment la demande d'appel et tous les documents pertinents (assurance qualité dans CAP¹, dont l'auto-évaluation, l'évaluation des indicateurs par des tiers et le rapport de vérification).

¹ CAP = CmiA Assurance Platform, un outil en ligne pour l'ensemble du processus de vérification. Une assurance qualité CAP couvre une vérification complète : sur les champs ou à l'usine d'égrenage d'une unité de gestion.

**4. Décision d'appel prise**

Groupe de travail sur l'appel de CmiA

- 4a. Le groupe de travail sur l'appel dispose d'un minimum de cinq jours ouvrables pour examiner les documents reçus.
- 4b. Le-la responsable de la vérification de CmiA planifie et coordonne une réunion virtuelle du groupe de travail sur l'appel.
- 4c. Le groupe de travail sur l'appel examine l'appel et prend une décision.
- 4d. Le groupe de travail sur l'appel documente la décision par écrit et rédige une justification.

5. Communication de la décision d'appel fournie

Responsable de la vérification de CmiA

- 5a. La décision est communiquée à la partie requérante par e-mail. Toutes les décisions prises par le groupe de travail sur l'appel sont définitives.

CmiA s'efforce de communiquer les décisions finales à la partie requérante dans les 25 jours ouvrables suivant la réception d'une demande d'appel (admissible).

Documents connexes

Les documents suivants complètent le document sur la procédure d'appel et sont disponibles sur le site Web de CmiA :

- **Manuel d'assurance qualité CmiA**
- **Formulaire de soumission d'appel de CmiA**
- **Directives du comité d'appel de CmiA**